



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Pôle Administratif des Installations
classées**

Pôle Administratif des Installations Classées

Annecy, le 19 mai 2026

Affaire suivie par : Colette CHARRIER
Tel : 04 50 08 09 24
Mél : ddpp-paic@haute-savoie.gouv.fr

La préfète de la Haute-Savoie

à

Objet : levée d'arrêté préfectoral de mise en demeure n°PAIC-2025-0057
société THONON AGREGATS SAS sur Thonon-les-Bains (74200)

LRAR 880000607193025

Monsieur le directeur,

L'arrêté préfectoral n°PAIC-2025-0057 du 14 août 2025 vous mettait en demeure de réaliser certains travaux et certaines prescriptions énumérés dans le dit arrêté concernant l'établissement implanté 64, route d'Armoy - Crêt Sainte Marie – Dessous la Feuillasse – Combe des Prés sur le territoire de la commune de THONON-LES-BAINS (74200).

L'inspection des installations classées UID DS DREAL a pu donc constater le 05 mai 2026 que vous avez respecté les prescriptions de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n°PAIC-2025-0057 du 14 août 2025. Celui-ci cesse de produire ses effets dès lors que les prescriptions en cause ont été respectées.

La situation est donc régularisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la préfète,
La cheffe du Pôle administratif
des installations classées,

Colette CHARRIER

**société THONON AGREGATS SAS
à l'attention de Monsieur le directeur
28, rue des Tattes
74380 NANGY**

